Migrations précoloniales et dynamique des relations intercommunautaires dans le Nord-Est du Bassin de L'oti (Togo) du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle

Nanbidou DANDONOUGBO
Maître de Conférences en Histoire et Civilisations africaines
Institut National des Sciences de l'Éducation,
Université de Lomé(Togo)
nanbdando@gmail.com

Sougle-Noma LAGBEMA
Chef division recherche
Institut National de la Recherche Scientifique (Togo)
lagbemas@gmail.com

Résumé : Entre le XVIIIe siècle et 1895, le bassin de l'Oti fut une terre d'accueil pour des peuples venus d'horizons divers. Les premiers occupants, les Moba, les Dyè et les Natchaba, installés probablement depuis le néolithique, se verront envahir par de nouveaux migrants, les Gourma et les Anufom. Originaires du Gulmu, les Gourma s'y installent dès la première moitié du XVIIIe siècle. Ils furent les fondateurs de la plupart des chefferies de cette partie septentrionale de l'espace aujourd'hui Togo. Les seconds, Anufom, ont migré de l'actuelle république de Côte d'Ivoire vers la fin du XVIIIe siècle. La présente étude a pour objectif d'expliquer le peuplement du Nord-Est du bassin de l'Oti et les relations entre les peuples de cet espace et leurs voisins. La méthodologie adoptée repose sur une combinaison rigoureuse de sources documentaires, archivistiques et orales. Quatre-vingt-huit informateurs, dont cinquante-deux femmes, ont été interrogés. Les résultats de cette étude montrent que les raisons politiques expliquent les fortes migrations précoloniales dans le bassin de l'Oti. Il ressort également de cette étude qu'au lendemain du déferlement des Anufom sur le bassin de l'Oti, ceux-ci soumirent, politiquement et économiquement, les peuples préalablement installés.

Mots-clés : migrations, bassin, Oti, précolonial, relations interethniques.

Pre-colonial migrations and the dynamics of intercommunity relations in the northeast Oti Basin (Togo) from the 18th to the end of the 19th century

Abstract: Between the 18th century and 1895, the Oti River Basin became a haven for peoples from diverse backgrounds. The first inhabitants, the Moba, Dyè, and Natchaba, who had likely been settled there since the Neolithic period, were eventually joined by new migrants, the Gourma and the Anufom. Originally from the Gulmu region, the Gourma settled there in the first half of the 18th century. They were the founders of most of the chiefdoms in this northern part of what is now Togo. The Anufom migrated from what is now Côte d'Ivoire towards

the end of the 18th century. This study aims to explain the settlement of the northeastern part of the Oti River Basin and the relationships between the peoples of this area and their neighbours. The methodology employed relies on a rigorous combination of documentary, archival, and oral sources. Eighty-eight informants, including fifty-two women, were interviewed. The results of this study show that political reasons explain the large pre-colonial migrations in the Oti Basin. It also reveals that, in the aftermath of the Anufom invasion of the Oti basin, they politically and economically subjugated the previously settled populations.

Keywords: migrations, basin, Oti, pre-colonial, interethnic relations.

Introduction

L'une des caractéristiques des sociétés africaines précoloniales est la mobilité motivée par la recherche de nouvelles terres d'accueil liée aux raisons suivantes : conflit de succession au trône, famine, recherche des terres cultivables. Le bassin de l'Oti, de l'actuelle région des savanes du Togo, fut dans ce sillon une terre propice à l'installation de diverses populations avant l'érection des frontières héritées de la colonisation européenne.

Commencées depuis le XV^{e} siècle, les migrations des peuples Gourma, dans la partie nord-est du bassin de l'Oti occupée probablement depuis le néolithique par les Moba, les Dyè et les Natchaba, atteignent à partir du XVIII^{e} siècle leur paroxysme. Ces flux migratoires importants vont se poursuivent jusqu'en 1895 qui vit les colonisateurs allemands prendre d'assaut le bassin de l'Oti en instituant les principes nouveaux conformément aux idéologies coloniales. Le Nord-Est du bassin de l'Oti est compris entre 0° 6 à 0° 58 de Longitude Est, et 10° 36 à 11° 6 de Latitude Nord (N. Dandonougbo & S. Lagbéma, 2024, p.112). Il couvre les actuelles préfectures de Tône, de Cinkassé et de Kpendjal. Il est limité à l'ouest par les cantons des préfectures de Cinkassé (Timbou), de Tône (Nioupkpourma), de Tandjoaré (Bombouaka), à l'est par le pays bariba (actuelle République du Bénin), au sud par Nagbéni et Tchamonga dans la préfecture de l'Oti-Sud, au nord-ouest par le Mogho et au nord-est par le Gulmu (Burkina Faso) (carte 1, p. 56).

Le Nord-Est du bassin de l'Oti jouit d'un climat de type tropical soudanais caractérisé par une saison sèche et une saison pluvieuse. La saison sèche qui dure six à sept mois est marquée par l'absence quasi totale de précipitations. La saison des pluies, couvrant cinq à six mois, commence vers la deuxième décade d'avril par des averses locales qui se manifestent par des perturbations violentes. Les sols de la région sont favorables à l'agriculture et ont un intérêt très variable, ce qui permet une agriculture extensive, notamment la culture du mil et du sorgho. La culture cotonnière, culture de rente, y est dominante,

de même que l'élevage de type extensif qui insuffle à la zone une dynamique socio-économique.

La végétation y est caractérisée par une savane plus ou moins arborée. Les principales espèces végétales sont entre autres l'*Adansonia digitata* (baobab), le *Parkiabiglobosa* (néré), le *Tamarindus indica* (tamarinier), le *Vittel aria paradoxa* (le karité). Le réseau hydrographique est essentiellement constitué de l'Oti, principal affluent de la Volta, qui prend sa source au Bénin dans le massif de l'Atakora. (N. Dandonougbo & S. Lagbéma, 2024, p.112). Ce sont ces conditions naturelles favorables à l'installation humaine qui favorisèrent les migrations des peuples Gourma et Anufom

Pour rendre compte de la dynamique migratoire dans le bassin de l'Oti, nous posons la problématique suivante : qui sont les Gourma et Anufom qui ont pris d'assaut le Nord-Est du bassin de l'Oti et quels rapports ont-ils entretenus entre le XVIII^{e} siècle et 1895?

Le choix du cadre temporel se justifie. Le XVIII^{e} siècle, première borne chronologique, marque le point d'orgue des migrations. Commencées depuis le XV^{e} siècle, les migrations atteignirent leur paroxysme au XVIII^{e} siècle. En revanche, 1895 est l'année qui vit les colonisateurs allemands prendre d'assaut le bassin de l'Oti en instituant les principes nouveaux conformément aux idéologies coloniales.

La collecte des données n'a été possible que grâce à l'usage d'un appareil enregistreur et à une méthode pratique. En effet, nous nous sommes munis d'un enregistreur qui nous a permis de recueillir dans leur intégralité les sources orales. L'action conjuguée de ce matériel et la méthode appliquée sur le terrain nous ont permis de capitaliser des informations en vue de mener à bien notre étude. L'enquête de terrain est essentiellement qualitative. Elle s'est effectuée auprès des notables «*Kombonnaba*», des doyens de lignage, qui détiennent des traditions relatives à l'histoire des migrations des clans, et de certains conservateurs de la mémoire collective de leurs localités. Les causes et les conséquences des migrations gourma, les relations de voisinage entre les Anufo et les peuples du bassin de l'Oti sont

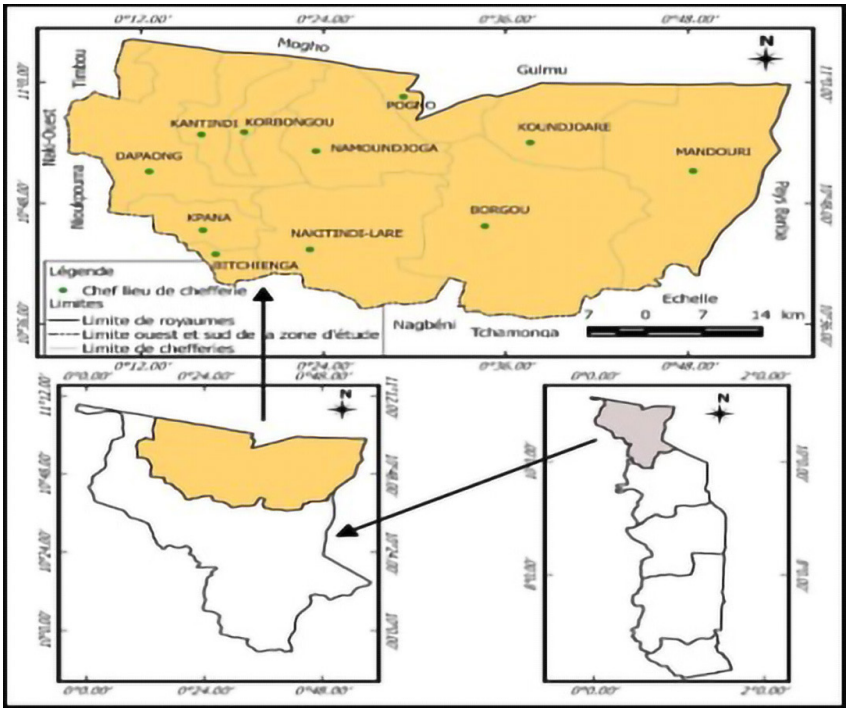
autant d'informations utiles que nous avons collectées auprès de ces dépositaires des traditions orales.

Pour répondre à notre question centrale, des renseignements ont été collectés à divers niveaux. Dans un premier temps, nous avons recueilli des données orales auprès des notables «Kombonnaba», des doyens de lignage, qui détiennent des traditions relatives à l'histoire des migrations des clans, et de certains conservateurs de la mémoire collective de leurs localités. Dans un second temps, il y a eu la recherche documentaire à travers plusieurs bibliothèques de la place, dont celles de l'Institut national de la recherche scientifique, de l'université de Lomé, de la bibliothèque nationale et des archives du Togo.

Après la phase des collectes a suivi celle du dépouillement. Nous avons fait une analyse comparative qui a consisté à croiser les récits recueillis. En effet, nous avons confronté, les unes contre les autres, toutes les sources orales collectées. Ceci nous a permis de dégager les variantes des traditions et de tirer les conclusions qui s'imposent. Les résultats obtenus de cette critique ont été de nouveau confrontés aux sources écrites. De cette nouvelle confrontation des sources, se dégagent des informations fiables qui ont permis de parvenir de présenter cette étude qui vise à expliquer le peuplement du Nord-Est du bassin de l'Oti et les relations de voisinage entre les peuples de cet espace. Pour ce faire, le travail s'articule autour de deux axes : l'implantation des clans dans le bassin de l'Oti et les relations gourma et anufom.

1. L'implantation des clans dans le bassin de l'Oti

Aussi bien les sources écrites que celles orales sont unanimes sur la trame de la mise en place des populations du bassin de l'Oti et les rapports de force qui ont existé entre les peuples préalablement installés et leurs envahisseurs *anufom*. Des présumés peuples autochtones se trouvaient dans le bassin de l'Oti avant l'arrivée des clans *gourma* et *anufom* au XVIII^{e} siècle.



Source : Sougle-Noma Lagbéma, 2021

Carte n°1. Le Nord-Est du bassin de l'Oti

1.1. Histoire des origines

Un peuplement ancien aurait été identifié, comme en témoigne la présence de sites archéologiques dans la région qui font état de l'existence des industries lithiques, des peintures rupestres et des sites de métallurgies. D'après N. Gayibor (2011, I, p. 188), le plateau de Pana abrite des puits naturels, résultats de la décomposition des grès. Ces puits ont été remblayés par des sédiments composés de divers éléments et de vestiges lithiques. On y trouve également des galets aménagés et quelques microlithes.

À la manière des objets lithiques, bien des peintures rupestres sont découvertes dans la région. Ce qui explique l'occupation ancienne des sites à Sogou au nord de Nakitindi-Laré, à Natchoumou, à Namoundjoga et à Maog-Djoual au sud-est de Dapaong. Les peintures rupestres de Maog-djoual présentent des morphologies toutes particulières. Ce sont des traits de dimensions variées dont certains ressemblent à des griffes d'animaux sur les façades de trois. À ces peintures, s'ajoutent des sites de métallurgies du fer, matérialisés par des ferrières, notamment les fragments de tuyères et de scories, et des vestiges de poteries identifiés. (N. Gayibor, 2011, I : pp. 195-1996). Quant aux sites de métallurgie, ils sont signalés à Koud-djoual, Sidig, Nadégré et Djabargou. Les objets lithiques, les céramiques décorées, les peintures rupestres et les amas de scories que l'on retrouve dans la région sont une preuve irréfutable de l'occupation ancienne du bassin de l'Oti. Les nombreux vestiges soumis à des analyses attestent fort bien l'existence d'un peuplement ancien du bassin de l'Oti au moins depuis le néolithique (S. Lagbéma, 2021, p. 68). Au demeurant, les Moba, les Nassaba, les Natchaba, sont perçus comme les présumés autochtones du Nord-Est du bassin de l'Oti. R. Cornevin (1988, p.93) note que c'est auprès de ces présumés peuples autochtones que les clans *gourma* obtinrent la terre.

En effet, la mise en place des Gourma provoqua l'assimilation des Moba. La masse des autochtones s'est dispersée parmi les clans immigrés, notamment les clans *gourma* qui sont les fondateurs de la plupart des chefferies de l'actuelle région des savanes du Togo.

1.2. Les migrations gourma

Tous les *Gourma* du bassin de l'Oti sont unanimes sur le fait qu'ils sont le produit de migrations successives.

1.2.1. Une origine bien connue

Les différents clans *gourma* qui forment le *Diéma* de Dapaong sont issus de la vaque des migrants venus du *Gulmu* entre les XVII[e] et XVIII[e] siècles. Avant d'aborder la question de leurs origines, intéressons-nous à l'ethnonyme Gourmantché. D'après Y. G. Madiéga (1982, p. 4) :

> Les Gourmantché s'appellent bi Gulmanceba (sing: Gulmance ou Gulmancoo). Gourmantché est une déformation coloniale de Gulmance. Ce dernier terme est songhaï et signifie les habitants de la rive droite du fleuve : «Gourma-n'-kiés, gens du Gourma.» C'était donc à l'origine un nom générique, comme Haoussa, désignant un ensemble de population n'ayant en commun que leur implantation dans un même espace géographique. Par la suite, ce terme a désigné plus précisément les Gulmanceba actuels, issus du brassage entre Burcimba (conquérants) et anciens occupants.

La région de Sangbantangou (Lopotangou), à 60 km environ au Sud-Est de l'actuel Nungu, fut probablement une première étape du processus migratoire. De là, les Burcimba se déplacèrent à Kujubongu (à 30 km au sud de Pamma actuel). Kujuabongou fut le lieu où se produisit la dispersion des Burcimba, entraînant la fondation de plusieurs dynasties. D'après B. K. Tcham (2007, p. 250), c'est du brassage entre anciens occupants et les Burcimba que sont issus les Gourma actuels, dont une partie s'est retrouvée sur le territoire du Togo. Nombreux sont nos informateurs qui citent effectivement la région de Pama comme le milieu matriciel des Gourma du Togo. On en veut pour preuve lorsque Baldjoua Bam affirme que tous les Gourma de la partie septentrionale du Togo viennent de la région de Pama . Les Diyob, dit-il, par exemple, viennent de Damoukwag, les Bolb de Kankangou, les Kounssatib de Pama, les Loab et les Naagbam de Damoukoug (ou Kwag). Si les origines des Gourma sont bien

connues, plusieurs mobiles les ont contraints à quitter le Gulmu pour d'autres sites.

1.2.2. Causes et conséquences des migrations gourma

Plusieurs causes sous-tendent les migrations gourma. Au nombre de celles-ci, figurent en bonne place les causes politico-militaires.
Il faut noter que l'effondrement de l'empire songhaï n'est pas sans conséquences dans la boucle du Niger. D'après B. K. Tcham (2007, p. 60), l'hégémonie puis la disparition de l'empire du Songhaï à la fin du XVI^{e} siècle occasionnèrent de lourdes conséquences sur la région. En effet, les incursions de ses armées allèrent au-delà de la Volta Noire et au sud de la boucle du Niger et provoquèrent une insécurité telle qu'on remarqua des mouvements de populations vers l'est, en direction de l'Oti et jusque dans les monts Atakora.
En dehors de cette cause, il faut y ajouter les conflits de succession au trône. En prenant le cas de l'Afrique de l'Oust dans lequel se trouvent les Gourma, L. Agnès (1998, p.33) écrit :

> La lutte pour le pouvoir dans un système politique centralisé, chefferie ou royaume, pouvait conduire à la migration de celui qui avait été évincé et à son installation, avec ses dépendants, dans un autre lieu. Les guerres de conquête, les raids, les pillages ont entraîné de considérables mouvements de population. Les chefs défaits trouvaient avec leurs parents et dépendants de nouveaux lieux où s'implanter.

Lesquels conflits ont occasionné la dispersion des Gourma vers d'autres terres d'accueil. Les prétendus vaincus se soumettaient ou allaient chercher des alliés, parfois hors du pays Gourma en vue de renverser la situation en leur faveur. Dans bien des cas, la vengeance échouait et les vaincus partaient souvent chassés par les vainqueurs.
La recherche du mieux-être et la lutte pour la survie ont poussé bien des lignages à se lancer à la conquête des espaces devenus aujourd'hui la région des savanes du Togo. Ce schéma restait de rigueur ici et là sur le continent africain jusqu'au XIX^{e} siècle où l'Afrique était encore, pour les puissances occidentales, une immense *terra incognita.*

Les grandes vagues de migrations gourma qui s'effectuèrent dès la première moitié du XVIII[e] siècle restent un fait majeur dans l'histoire de cette partie du bassin de l'Oti. Quoi qu'il en soit, ces migrations gourma sont une caractéristique essentielle dont il faut tenir compte dans la reconstitution du passé des peuples de notre zone d'étude. Ainsi, l'influence des migrations gourma se remarque sur les plans sociopolitique et culturel.

Sur le plan sociopolitique, les migrations historiques gourma aboutirent à une nouvelle organisation de l'espace et des hommes : le *bali* ou le *diéma* . Jusque-là inconnue des populations préalablement installées dans le milieu, l'introduction du *diéma*, commandement territorial, fut l'une des premières répercussions de la mise en place des Gourma. N. Gayibor (2011, I, p. 583) note :

> À la différence des populations qui vivaient dans cette région avant leur arrivée, les Gourma introduisirent un embryon de pouvoir centralisé. Ils sont en effet, avec les Mamprousi et les Mossi, à l'origine de la fondation des chefferies qui couvrent toute cette zone par des clans princiers vivant indépendamment les uns des autres. Il s'agit de Bidjenga, Bogou, Dapaong, Korbongou, Nakitindi-Est, Pana.

Le *diéma* donne aux individus, familles ou clans, l'autorité nécessaire à commander un groupe d'individus plus ou moins homogène et à obtenir d'eux l'obéissance. Dorénavant, les membres des familles, quels que soient leurs origines, lignages ou clans, se doivent de travailler ou de vivre à l'intérieur de la limite territoriale du *diéma* et d'en dépendre politiquement.

Odado est la première autorité à l'intérieur des frontières du territoire sur lequel s'étend son pouvoir « *bali* ». Autorité émanant de Dieu, il est au centre de la vie politique du *diéma* :

> Sur le plan politique, *Obado* est au-devant de toutes les décisions. C'est lui qui décide de la paix ou de la guerre, des types de relations à entretenir avec les autres chefferies. Toute affaire en lien avec son village lui est signalée sans délai. Il est le garant de l'intégrité territoriale et du fonctionnement des institutions. Il

> veille, en effet, au maintien de la paix, de l'ordre, de la sécurité de tous les clans. Le bon fonctionnement de l'appareil administratif et judiciaire lui incombe également. Toutes les affaires qui ne trouvent pas la résolution au niveau du conseil de famille et celui des anciens lui sont confiées (S. Lagbéma, 2021, p. 111).

Les chefs gourma étaient craints et respectés. Ils étaient aidés dans leurs lourdes tâches par des conseils de notable qu'ils se devaient de consulter avant la prise de toute décision. En effet, les villages qui étaient placés sous leur autorité étaient représentés à la cour par des doyens de clans ou de lignages. Le conseil de notables était en quelque sorte un dispositif pour empêcher les possibles abus d'un chef trop puissant. Sur le plan culturel, l'arrivée et l'établissement des Gourma dans le bassin de l'Oti eut des répercussions sur le plan culturel avec l'introduction du rite initiatique *malkont*. À ce sujet, B. D. Guigbile (1997, 14) fait remarquer justement qu'il s'agit d'une coutume zarma du Moyen Niger qui a été adoptée par les Gourma qui, à leur tour, l'imposèrent aux Moba lors de leur invasion au XVIIIe siècle.

Le *malcont* est une initiation à la vie adulte. Elle concerne les adolescents dont l'âge est compris entre quinze ans et dix-huit ans environ. Il a lieu tous les trois ou cinq ans sur décision des sages. De l'ouverture à la clôture, il y a deux grandes périodes. La première période s'échelonne sur six semaines et débute par la circoncision et les pansements des plaies. C'est au cours de cette période que le néophyte apprend à parler la langue initiatique qu'est le *kom* . Durant tout le temps que durera la réclusion, les néophytes ne sont plus autorisés à parler leur langue maternelle. C'est également au cours de cette période que l'on apprend aux nouveaux initiés les chansons rituelles, l'autodéfense par la lutte et l'endurance. La première période de cette réclusion prend fin avec le premier bain rituel «*nyumbiug*», mauvaise eau, qui se tient dans un marigot où sont conduits les jeunes initiés (S. Lagbema et N. Dandonougbo, 2024, p.192-193). Voici le sens que donne B.J. Koabik (2003, p.113) à ce bain rituel : «Ce bain rituel est le signe qui indique que le jeune s'est débarrassé de toutes ses souillures, les enfantillages et tout ce qui est puéril».

La deuxième période de réclusion se fait sur quatre semaines, soit un mois. Elle débute juste au lendemain du premier bain rituel par des scarifications sur le corps. Les circoncis reçoivent également des scarifications à la nuque, en signe d'ouverture à la sagesse de la tradition que leur communiquent les initiateurs » (B. J. Koabike 2003, p.113). Les scarifications que reçoivent à la nuque les initiés ne sont pas sans importances. En effet, d'après Onate Lorimpo, ces scarifications permettent de distinguer le Gourma circoncis du non-circoncis.

À cette deuxième étape, les jeunes initiés devaient apprendre à traduire fidèlement le sens des sons ou rythmes du tam-tam, et les danses rituelles qui doivent les accompagner. Au rang des danses rituelles, figurent en bonne place le *wâm, saab, sâjena*. Le rythme phare demeure le *djaab*. Le temps de la réclusion prend fin à l'issue de la deuxième période et est marqué par le second bain rituel « *nyum yam* », bonne eau, après que les initiés ont prêté serment.

Véritable école traditionnelle, le *malkont* remplit des fonctions, notamment la formation physique, morale, éducative, et l'intégration sociale du Gourma et Moba. Bref, le savoir-vivre, le savoir-faire et le savoir-être en société sont autant de traits de caractère imprimés aux néophytes dans le couvent. La manière de s'adresser aux personnes âgées, à ses camarades de classe d'âge, aux femmes, aux divinités, de prendre la parole en public, etc. sont autant de conduites apprises qui doivent façonner dorénavant le néophyte au sortir du *malkont* (N. Dandonougbo & S. Lagbéma, 2024, p.198).

La nouvelle organisation sociopolitique mise sur pied par les clans gourma a connu un coup d'arrêt avec le déferlement des *Anoufom* sur le bassin de l'Oti.

1.3. La migration anoufo

Les *Anufom* qui ont pris d'assaut le bassin de l'Oti au XVIII^{e} siècle trouvent leur origine dans l'Ano, actuelle République de Côte d'Ivoire, précisément entre les fleuves Nzi et Comoé, au Nord-Est du pays baoulé, où les guerres civiles de l'Ashanti avaient, vers 1720,

déplacé d'importants clans akan comme les Dunihen. D'après B. K. Tcham (2007, p. 59), plusieurs groupes (dont les Akan, les Mandé et les autochtones) contribuèrent à la formation de l'Ano d'où partiront plus tard les cavaliers Ouattara et leurs fantassins ngeym à la conquête du Mamprussi, du Gulmu et du bassin de l'Oti.

Le déferlement des Anufom sur le bassin de l'Oti résulte de l'assaut mené par les cavaliers et guerriers kountom de la chefferie de Kantindi contre le Mamprug, royaume des Mamprusi. En effet, les Kountom arrivés de Koupéla, en pays moaaga, après des haltes dans le Gulmu, puis leur installation définitive dans le bassin de l'Oti dans la première moitié du XVIII^{e} siècle (S. Lagbéma, 2021, p. 101), auraient fait parler d'eux jusque dans le Mamprug où ils avaient coutume de mener des razzias sans grand-peine. De guerre lasse, les Mamprusi finirent par solliciter le concours des mercenaires anufom dont l'organisation militaire et l'arsenal étaient sans commune mesure avec les autres peuples de la région. Cet appel des Anufom par les Mamprusi eut raison sur les forces des cavaliers kountom.

Après quelques années de pérégrinations, au lendemain de leur victoire sur les Kountom, les Anufom se résolurent à s'établir à Koundjogo, en pays dyè, auquel ils donnèrent le nom de Sansanné-Mango en souvenir de leur pays d'origine, dont le centre commercial portait le nom de Mango en mandé, Groumania en langue baoulé (N. Gayibor et al. 2011, II, p. 325). C'est ainsi qu'ils fondèrent leur royaume et imposèrent leur diktat à tous les peuples préalablement installés.

2. Les relations gourma et anufom

Les migrations précoloniales connues dans le bassin de l'Oti coïncident avec la traite négrière transatlantique qui marqua durablement les populations. Les appétits de la traite poussèrent les Anufom à étendre leur hégémonie dans cette partie septentrionale du Togo, à partir de Sansanné-Mango. Cette suprématie anufo, intensément ressentie par les peuples soumis, se manifeste sur les plans politiques et économiques.

2.1. Sur le plan sociopolitique

Au lendemain des invasions, les Anufom étaient véritablement les seuls maîtres du bassin où ils fondèrent leur royaume. Ledit royaume couvrait un vaste domaine comme l'indique B.K. Tcham (2007, p.129-130) :

> Le bassin de l'Oti, tel que nous l'avons défini, constitue ce qu'on pouvait considérer comme étant le royaume anoufo de Sansanné Mango. À ce titre, l'emprise anoufo s'y exerça de manière permanente. On peut délimiter ce royaume de la manière suivante : au nord, le pays gourma, jusqu'à la latitude de Pama et Djébiga […] À l'ouest, l'espace compris entre Mango et le pays mamproussi au nord (Gambaga ?) et au sud, la rive droite de l'Oti jusqu'à Wapuli, en pays dagomba. À l'est, Datori et Kobli dans les contreforts de l'Atakora constituaient les limites orientales. Au sud, toute la rive gauche de la rivière Koumongou, une partie des Konkomba, des Lamba et des Tamberma.

L'ensemble des territoires conquis fut réparti en trois parties gérées par chacune des trois grandes zones de Sansanné Mango que sont : Djabou, Sangbana et Fomboro. Ainsi, le nord-est du bassin de l'Oti passa aux mains du clan Sangbana dont il allait dépendre politiquement et économiquement. Des razzias y étaient périodiquement organisées. En effet, l'attribution du territoire à un clan lui donnait toute la latitude pour agir comme bon lui semblait. C'est ainsi que les Anoufom du clan Sangbana ont fait parler d'eux, d'après Doufouog Lalle :

> Quand l'Anufo arrivait dans une maison, tout ce qui bougeait ou qui s'y trouvait devenait sa propriété. Impuissants, nos grands-parents obéissaient aux ordres des Anufom. C'est ainsi qu'ils repartaient parfois à Tongue (Mango) avec les plus belles filles. Le comble, c'est qu'il arrivait qu'ils repartent avec les femmes du chef de ménage.

L'insécurité ambiante, causée et maintenue par les forces anufom, provoqua de nombreux déplacements. D'après Lalle Sibite les populations ont cruellement souffert au temps des razzias anufom. Sous la pression de leur barbarie, les gens ont dû fuir leur

domicile ou leur village pour d'autres cieux plus sécurisés. Ce fut le cas de sa ma grand-mère maternelle qui eut la vie sauve en allant avec sa tante maternelle se réfugier à Kpana lors de l'attaque anufo contre le village de Sidig.

L'attaque anufo contre le village de Sidig, dont parle l'informateur, reste encore vivace dans la mémoire collective dudit village. La localité fut à plusieurs reprises la cible d'attaques des mercenaires anufom à cause du refus des habitants de se soumettre au diktat de leurs agresseurs. Ces incursions anufom se soldèrent par des échecs. Vaincus deux fois de suite dans leur bataille contre Sidig, les Anufom revinrent une troisième fois venger leur défaite. Leurs cavaliers battirent les archers de Sidig et emmenèrent quelques captifs de guerre à Mango (S. Lagbéma, 2015, p. 67). À l'instar des habitants de Sidig, ceux de Kpana donnèrent du fil à retordre aux Anufom.

L'attaque des Anufom contre les populations du village de Kpana eut plusieurs causes. Le renâclement de Kpana à verser un tribut annuel aux «maîtres» anufom et surtout l'aide et l'assistance apportées à Sidig, aux prises avec les Anufom fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Ces attitudes de Kpana furent un casus belli pour les Anufom (S. Lagbéma, 2021, p. 192). D'après Yamind Lalle les Anufom auraient mené, avec succès, deux assauts contre Kpana. En revanche, il aurait essuyé une défaite lorsqu'ils tentèrent, pour la troisième fois, d'investir le village.

De toute façon, Kpana aura été le seul *diéma* gourma à pouvoir tenir la dragée haute aux Anufom en refusant de leur verser le tribut. Ce refus de l'ordre anufo dura jusqu'à la conquête coloniale allemande où, sous l'incitation des Anufom, la troupe coloniale allemande prit d'assaut les habitants de Kpana.

En effet, à l'arrivée des Allemands, les Anufom leur signalèrent que les gens de Kpana étaient des individus dangereux, indisciplinés et qu'il convenait de corriger . On comprend, de par cette information contenue dans les archives, que l'expédition allemande contre Kpana est une pure incitation anufo pour régler les comptes à ce *diéma* dont la période coïncide avec le règne de *Baro*

Damtougle qui sera assassiné, d'après R. Cornevin (1988, p. 184), le 23 mai 1900.

2.2. Sur le plan économique

Conformément aux répartitions faites dans la gestion des territoires, les Sangbana parcouraient le nord-est du bassin pour collecter les tributs. Même acquittées de leur tribut, les populations pouvaient être l'objet de razzias. Les Anufom organisaient de temps en temps des attaques-surprises même dans les villages qui versaient régulièrement leurs tributs. Le recouvrement du tribut se faisait généralement après les récoltes (S. Lagbéma, 2021, p. 203).
Les populations devaient sans condition de lourds tributs aux Anufom. Chaque village devait verser annuellement des cauris payés par tête. Ces cauris étaient collectés par le chef du ménage et/ou du village puis versés à qui de droit. Hormis les cauris, les habitants devaient également aux Anufom certains produits agricoles (mil, sorgho) et de l'élevage (volailles, chèvres, moutons, bœufs, chevaux). La dépendance économique des peuples soumis, vis-à-vis de leurs «seigneurs» anufom, apparaît clairement dans ce passage de A. Drabo (1996, p. 90) :

> Les Moba constituent le grenier de Mango et en partie celui de Gambaga aussi, l'Eldorado des Djakossi (sic) où les malades vont chercher la guérison sous les palmiers en éventail. Malheureusement, c'est aussi un asile pour toute sorte de fainéants qui, trop paresseux pour travailler, s'invitent eux-mêmes, sans gêne chez un gentil moba et séjourne chez lui pendant des mois et des mois.

Le séjour de l'Anoufo en pays moba et gourma était très redouté. Pour notre informatrice Patéfaog Mariama , c'est la mort dans l'âme que le Gourma ou le Moba hébergeait le pillard anufo, prêt à tout prendre. À défaut de s'enfuir, l'on devrait cacher les vivres dans les greniers retranchés derrière les montagnes (photo n° 1, p. 67).



(Source : Sougle-Noma Lagbéma, 2015, p.74)

Photo 1. greniers sous roches à Kounton (Kpana)

À propos des extorsions auxquelles se livraient leurs agresseurs, Gam Kanmabénin[1] renchérit en laissant entendre que, de toute façon, les Anufom laissaient les populations exsangues après leur départ, dans les villages qu'ils avaient investis.

Conclusion

D'importantes vagues de migrations précoloniales ont été identifiées dans le bassin de l'Oti. Au peuplement ancien, en place depuis le néolithique, sont venus s'ajouter les vagues de migration gourma qui, débutées à partir du XV^e^ siècle, atteignirent leur paroxysme au XVIII^e^ siècle par la fondation de plusieurs *diéma,* commandements territoriaux, nés des conflits politiques. Des groupes de cadets exclus de la course au pouvoir sont à l'origine de la fondation de la plupart des *diéma* gourma du bassin de l'Oti. C'est l'exemple, entre autres, de Kpana, Kantindi, Nakitindi-Laré, Pogno, Dapaong, Bitchianga, identifiés par le nom du groupe clanique

1. Notable, 73 ans, entretien du 16/02/2028 à Sidig (Dapaong).

fondateur. La nouvelle organisation sociopolitique mise en place par les Gourma fut mise à rude épreuve lorsque les Anufom prirent d'assaut le bassin de l'Oti vers la fin du XVIII[e] siècle.

Cette étude présente le rapport de force qui a existé entre les peuples du bassin de l'Oti et les *Anufom* qui prirent pour point d'appui stratégique Sansanné-Mango, véritable centre politique, mais aussi carrefour commercial important, à partir duquel ils étendirent leur hégémonie dans toute la partie septentrionale du Togo. L'ensemble des territoires conquis fut attribué, d'après N. Ali (1995, II, p. 654), à chacune des trois grandes composantes claniques de la ville de Sansanné-Mango à savoir : Djabou, Sangbana et Fomboro. Chacun de ces clans majeurs distribuait à ses membres, qui comprenaient naturellement tous les sous-clans, ce qui lui revient en partage du territoire. Chaque clan et sous clan envoyait un répondant résident ou non, qui se chargeait de l'exploitation du territoire pour ses membres. C'est fort de leur pouvoir que les *Anufom*, au grand mépris des règles coutumières en usage, s'ingéraient dans les affaires politiques des peuples soumis.

Nombreux sont, en effet, ces cas de conflits de succession au trône dont se sont saisis les *Anufom* pour assouvir leurs besoins. C'est le cas de la chefferie de Bogou, d'après B. K. Kolani (2010, p.34), qui avait été soumise sur la demande d'un certain Kongatewone. Ce dernier qui convoitait la succession de son père à la tête du *diéma* de Bogou alla faire appel aux Anufom qui l'aidèrent à se débarrasser d'un père qui mettait trop de temps à mourir. Les *Anufom* tuèrent le vieillard et Kongatewone devint ainsi chef. En récompense, il envoya de nombreux esclaves aux *Anufom*. Et depuis, Bogou resta sous la domination *anufo* jusqu'à l'occupation coloniale allemande. La sujétion des populations fut permanente. C. M. Kreamer (1986, p. 36-37) note que la domination *anufo*, aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, était menée d'une manière directe sous forme d'une occupation absolue : demande de paiement de tribut, expropriation des terres, et conscription des peuples pour des services aux *Anoufom* et à ceux que ces derniers étaient assujettis. Cet asservissement se saisit, à grands traits, lorsque N. Ali (1995, II, p. 656) écrit que les populations

soumises étaient « taillables et corvéables à merci » et qu'elles devaient entretenir leurs maîtres *anufom* qui ne travaillaient pas.
L'économie de prédation pratiquée par les *Anufom*, bouleversa l'ordre social, politique, économique et démographique des populations du bassin de l'Oti. Les guerres de razzias, le versement de tributs aux *Anufom*, la fuite des populations sont autant d'événements qui marquèrent un coup d'arrêt à l'évolution des peuples de cette partie septentrionale. Dans un contexte sociopolitique favorable à la traite négrière, les razzias menées par les *Anufom* laissèrent les populations de la région affamées et exsangues. Il fallut attendre la conquête coloniale allemande pour voir les peuples soumis s'affranchir progressivement de leurs « seigneurs » *anufom* restés pendant longtemps les maîtres incontestés du bassin de l'Oti.

Sources et références bibliographiques

Sources orales : Liste des informateurs

Numéro d'ordre	Nom et prénom	Statut/Fonction et âge	Date et lieu de l'enquête
1	Baldjoua Bam	Notable, 56 ans	Entretien du 24/02/2026 à Kpana
2	Doumbia Kanlanfaye	Commerçant, 57ans	Entretien du 02/03/2026 à Nanergou
3	Doufuog Lalle	Cultivateur, 78 ans	Entretien du 28/03/2019 à Djabargou
4	Gam Kanmabénin	Notable, 73 ans	Entretien du 16/02/2020 à Sidig
5	Kombat Yoble	Notable, 72 ans	Entretien du 14/01/2018 à Kpana
6	Onate Lorimpo	Cultivateur, 75 ans	Entretien du 21/01/2018 à Nakitindi-Laré
7	Patéfaog Mariama	Cultivatrice, 85 ans	Entretien du 22/02/2018 à Bitchianga

8	Souglempo Nouand	Cultivateur, 87 ans	Entretien du 23/02/ 2018 à Kantindi
9	Tintable Sambiani	Cultivateur, 75 ans,	Entretien du 23/02/2018 à Kantindi

Documents d'archives

2APA, Dapango, cote 11 : Recherches scientifiques, 1957 : études ethnographiques et renseignements divers sur les villages et cantons du Cercles de Dapango.

Références bibliographiques

AGNES Lambert, 1998, «Espaces d'échanges, territoires d'État en Afrique de l'Ouest»; in*: Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Cahiers des sciences humaines, Nouvelle série, numéro 06, pp. 27-38.

ALI Napo, 1995, *Le Togo à l'époque allemande, 1884-1914*. Thèse de doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines, Paris I, 5 volumes, 2057 p.

CORNEVIN Robert, 1988, *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, Académies des Sciences Outre-mer, 556 p.

DANDONOUGBO Nanbidou & LAGBEMA Sougle-Noma, 2024, « La réquisition de la main-d'œuvre dans le Nord-Est du bassin de l'OTI (Togo) au temps colonial allemand (1898-1914) », in: *SIFOE Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bouaké, C*ôte d'Ivoire, N° 22, - pp.110-120.

DANDONOUGBO Nanbidou & LAGBEMA Sougle-Noma, 2025, « Hégémonie Anufo des XIXe et XXe siècles et le déclenchement de la crise Anufom Moba d'octobre 1991 », in: K. AGBEYADZI (dir.) : *Crises en Afrique : fondements, défis, stratégies et perspectives face aux enjeux mondiaux actuels*, Editions Etudes Togolaises, 2e édition, pp. 146-165.

DRABO Angèle, 1996, *La station de Sansanné-Mangu : lettres et rapports rédigés, de 1900 à 1901* (transcription, traduction, commentaire). Mémoire de maîtrise, études germaniques, UB, 109 p.

GAYIBOR Nicoué, (dir.), 2011, *Histoire des Togolais, des origines aux années 1960*, Lomé, PUL, 4 Tomes, 2824.
GUIGBILE Banlène Dominique, 1998, *Initiation traditionnelle et initiation chrétienne*. Mémoire maîtrise en théologie Catholique et du Certificat Supérieur de Pédagogie Religieuse, Strasbourg, 140 p.
KOABIKE Bédouma Joseph, 2003, *Religion traditionnelle chez les Moba*, Lomé, Collections Recherches Techniques, SIL-Togo, 132 p.
KOLANI Botre, 2010 : *L'histoire du peuplement de Bogou, du XVIIIe siècle à 1960*. Mémoire de maîtrise d'histoire, UK, 100 p.
KREAMER Christine Mullen, 1986 : *The art and ritual of the Moba of northern Togo*, Partial fulfillment of the requirements for the Degree Doctor of philosophy, Faculty of the school of fine arts, Indiana University, 537 p.
LAGBÉMA Sougle-Noma, 2015, *Le Nord-Est du bassin de l'Oti à l'épreuve des hégémonies, du XVIIIe siècle à 1914*, mémoire de master d'histoire, UL, 129 p.
LAGBEMA Sougle-Noma, 2021: *Les impérialismes précoloniaux et leurs répercussions sur le Nord-Est du bassin de l'Oti (Togo), du XVIIIe siècle à 1914*. Thèse de doctorat unique d'histoire, UL, 440 p.
LAGBEMA Sougle-Noma et DANDONOUGBO Nanbidou, 2024, « Le rite initiatique *malkont* : un ferment de solidarité chez les Moba et Gurma du nord-Togo, XVIIIe – XXe siècles », In: *Echanges*, p.188-203
LARÉ Yentotib, 1975, *La chefferie traditionnelle en pays Moba-Gourma, origine et évolution*, document édité par la mission catholique, Diocèse de Dapaong, 78 p.
MADIÉGA Yénouyaba Géorges, (1982), *Contribution à l'histoire précoloniale du Gulmu*, Haute Volta.Thèse de doctorat, Frenz Steiner Verlag GMBHWiesbaden, Deutschland, 262 p.
TCHAM Badjow Koffi, 2007, *Le royaume anoufo de Sansanné-Mango : de 1800 à 1897*, Lomé, PUL, 476 p.